



# CHARTRE DE PARTICIPATION

## FORUM DSI 6<sup>ème</sup> édition

Le forum International des DSI est un évènement professionnel réservé aux décideurs informatique et système d'information.

[Cette charte définit les règles de participation](#) au Forum, il vous est demandé de la signer, scanner et retourner par email au comité d'organisation à l'adresse [contact@Forum-DSI.com](mailto:contact@Forum-DSI.com)



### HEBERGEMENT

- Vous bénéficiez de deux nuitées les mardi 29 et mercredi 30 Octobre dans un hôtel en LPD (Logement Petit déjeuner) désigné par le comité d'organisation.
- Les frais d'hébergement de tout accompagnant sont à la charge du participant et seront réglés directement avec l'hôtel par vos propres soins.



### REPAS

- Chaque participant bénéficie des déjeuners, des pauses café et des cocktails dinatoires organisés dans le cadre du programme du Forum.
- Toutes autres dépenses supplémentaires, sont à la charge du participant qui doit les régler directement à l'hôtel.



### VOS ENGAGEMENTS

1. Participer aux conférences, panels et workshop, et respecter les horaires correspondants
2. Participer aux rendez-vous B2B
3. Participer au Cocktail de bienvenue
4. Participer au diner Gala.



## TOMBOLA

Le comité d'organisation du Forum DSI organise un jeu Tombola à la fin de l'évènement et des cadeaux vous seront offerts.

La Tombola est réservée aux participants qui ont respecté les engagements ci-dessous :

- Assister aux différentes conférences,
- Respecter leur rendez-vous B2B
- Assister aux workshops et aux panels.

**CONDITIONS: Ce document constitue un engagement de participation. En cas de désistement après le 15 octobre 2019, le Comité d'organisation du Forum DSI, se verra dans l'obligation de vous facturer un montant forfaitaire de 600 DT HT. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une personne de votre société, à responsabilité et/ou poste égal, sous réserve de validation par le comité d'organisation.**

- Les participants au Forum DSI doivent être des décideurs informatiques ou Systèmes d'informations dans des sociétés autres que les fournisseurs de services informatiques.
- La demande de participation devra être validée par le comité d'organisation du Forum DSI.
- Les participants doivent présenter le coupon de participation le jour de l'évènement sous un format papier ou numérique.
- Les frais de participation sont de 600 DT/HT par personne
- Les personnes bénéficiant d'une invitation gratuite sont exonérées des frais de participation.
- L'accès à l'évènement et au diner Gala est réservé uniquement aux participants disposants d'un badge nominatif.

**Le signataire accepte les conditions**

« Lu et approuvé »

.....

Nom et signature

.....

**Cachet de la société**

